



Wavre 2030

“Wavre 2030” est un projet qui concerne non pas l'ensemble du territoire de Wavre, Limal et Bierges mais bien le développement territorial et commercial du cœur de la ville.

La Liste du Bourgmestre souhaite créer une identité urbaine propre, accroître l'attractivité et la convivialité de la Ville, avoir et partager pour elle une vision ambitieuse. Pour y parvenir, il faudra restructurer profondément le centre de la Ville sur une période raisonnable (d'où l'horizon 2030). La majorité s'y prépare donc.

Aujourd'hui "Wavre 2030" est principalement une étude du bureau Agora présentée à la population le 13 juin 2012.

Cette étude est d'abord une analyse SWOT quant à la pérennité du "centre commercial", vue avec des yeux extérieurs.

Les forces sont :

- Les qualités bien connues de Wavre. Par modestie, nous ne les répétons pas.
- Un réseau dense de commerces spécialisés (400 en centre ville, 900 sur l'entité).
- Une très bonne accessibilité routière et ferroviaire avec une gare proche du centre.
- Etc.

Les faiblesses sont :

- Une trop grande rotation des enseignes.
- Des commerces trop petits.
- Une densité de population en centre ville trop faible.
- Etc.

Les menaces sont :

- La concurrence des pôles commerciaux périphériques.
- La pression automobile.
- Les prix exagérés des baux commerciaux.
- Etc.

Les opportunités sont :

- La ville possède beaucoup de biens immobiliers. Elle a une importante maîtrise foncière.
- Un patrimoine naturel et bâti apte à être revalorisé.
- Etc.

L'étude d'Agora intègre le hall culturel polyvalent prévu à l'emplacement de l'ex-roller skate. C'est aussi un recueil de principes directeurs et de propositions dont les principales sont les suivantes :

Afin de réduire le trafic de transit, l'organisation de la circulation au moyen d'une rocade entre l'E411 et la N4 (avenue Matagne), reliés d'un côté par l'avenue des mésanges et de l'autre par le boulevard de l'Europe et la chaussée de Louvain. La place Bosch deviendrait piétonnière et le boulevard de l'Europe serait relié à la chaussée de Louvain par la Voie du tram. Au bout de l'avenue des mésanges, côté Carrefour, une voirie serait creusée sous le chemin de fer.

Réorganisation des places de parking en rue en stationnements temporaires payants au centre (éventuellement en sous-sols) et stationnements longue durée gratuits hors rocade (à une distance maximum de 500 m du cœur de ville).

Re-qualification du bâti entre la gare et la Place des fontaines en passant par la Galerie des Carmes et le parking des Carabiniers en un ensemble cohérent faisant la place pour 2-3 enseignes locomotives, augmentant les surfaces commerciales et les logements et laissant des parkings en sous-sols.

Re-qualification des espaces publics afin de favoriser les déplacements piétonniers et d'accroître la convivialité : promenade long de la Dyle, Place Bosch et Place Cardinal Mercier piétonnières, liaison centre culturel-gare, etc.

Accroître la densité de logements dans le centre lors de chaque réaffectation : mixité commerces, bureaux et logements du bâti, appartements au dessus des commerces, etc.

L'étude d'Agora est un document prospectif et stratégique. Il ne s'agit nullement d'un schéma de structure.

C'est un cadre non contraignant qui a pour mission de donner un cap aux actions politiques à moyen terme afin d'assurer la cohérence de la vision.

